



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 17 octobre 2016 à 19h

Étaient présents : Mesdames Ève-Marie Grenon, Myriam Rioux, Lucie Sauvé et Lise Beauchemin, ainsi que messieurs Marc Bouisset et Daniel Bouchard.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Étaient absents : Messieurs Jean Murray et Éric Houle

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, appuyé par madame Ève-Marie Grenon et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2016

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par madame Lucie Sauvé et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2016 soit adopté.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

5. Signature par M. Bouisset du code de déontologie modifié

Monsieur Marc Bouisset signe le code de déontologie modifié.

Partie 2 – Suivis et points d'information

6. Démission d'Éric Houle en tant que membre du CCE

Monsieur Éric Houle a envoyé un courriel aux membres du CCE pour leur annoncer qu'il démissionnait. Les membres du comité recommandent d'écrire une lettre de remerciement officielle à M. Houle. Madame Myriam Rioux, appuyée par madame Lise Beauchemin et les autres membres du conseil, recommandent au conseil de procéder à une mise en candidature afin de remplacer M. Houle par un nouveau membre du CCE.

M. Leclerc se charge de s'assurer qu'une lettre de remerciement soit préparée pour M. Houle. La mise en candidature pour le remplacement de M. Houle au CCE sera discutée au conseil municipal.

7. Atelier «Démystification de l'agriculture» (Charles)

Les membres sont informés qu'un article paraîtra dans le Saint-Marc...Quoi annonçant la tenue de la séance d'information du Groupe ProConseil le 24 novembre 2016.

8. Projet de revégétalisation des rives du secteur des îles Jeanotte et des Cerfs du COVABAR (Charles)

Monsieur Charles Leclerc rappelle aux membres qu'une présentation du COVABAR aura lieu le lendemain, mardi le 18 octobre, à 19h.

9. Suivi concernant les résolutions sur le projet de loi 106

Madame Sauvé résume ses communications avec le Regroupement citoyen de Saint-Marc, membre du RVHQ – Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec. Elle explique que ces concitoyens se réjouissent de l'adoption par la Municipalité de la résolution du projet de *Loi sur les hydrocarbures*. Par contre, dans une perspective de solidarité intermunicipale, ils sont déçus que le projet de règlement sur les distances séparatrices minimales aux puits (dérogation au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection) et la résolution sur le renoncement au partage des redevances gazières ne l'aient pas été. Ils suggèrent que les textes de ces résolutions soient adaptés à la réalité de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu afin que celles-ci soient adoptées par le conseil.

Lucie Sauvé souligne aussi l'entreprise australienne Molopo qui détenait les permis d'exploration à Saint-Marc n'a pas renouvelé ses droits. Le « champ » est donc libre pour l'achat de nouveaux droits sur notre territoire. Madame Sauvé rappelle que si le projet de Loi

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

106 est adopté, les permis d'usage du sous-sol accordés aux compagnies gazières seront transmutsés en droits immobiliers qui auront préséance sur les droits immobiliers de surface, en raisons de l'argument que l'industrie est d'intérêt public (intérêt économique), au-dessus des intérêts privés. La valeur des propriétés sur le territoire en serait largement affectée, ce que reconnaît la Chambre des notaires du Québec – qui s'est opposée à la Loi 106.

Partie 3 – Dossier prioritaire

10. Priorisation des actions de la Politique environnementale (Charles)

Les membres du comité discutent des actions de la Politique environnementale à prioriser pour les prochaines années. Le travail n'est pas terminé et sera repris au mois de novembre.

Partie 4 – Varia et conclusion

11. Varia

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CCE aura lieu le 28 novembre 2016 à 19h.

12.1. Les membres discutent sur la nature et la date de la rencontre du mois de décembre, mais les discussions ne mènent à aucune décision. Le sujet est reporté à la rencontre du 28 novembre 2016.

13. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h05.